



Valérie ROSSI et Joël BONNAFFOUX
Conseillers départementaux
Canton de Chorges

Monsieur Philippe COURT
Préfet des Hautes-Alpes
28 rue Saint Arey
CS 66002

05000 GAP

Gap, le 5 octobre 2016

Objet : chantier RTE/état de la « route des Puys »

Monsieur le Préfet,

Nous souhaitons appeler votre attention sur les conséquences du chantier de Rénovation Électrique de la Haute Durance (projet RTE) sur l'état des routes départementales et communales empruntées par les nombreux camions des entreprises engagées sur ce chantier.

Les usagers de ces routes nous ont fait part de plusieurs dégradations, plus ou moins importantes, particulièrement constatées sur le secteur de la « route des Puys ». Les camions de matériaux lourdement chargés ou les engins du type pelle mécanique à chenilles sont peu adaptés à nos routes sinueuses au revêtement fragile. Ce constat est fait plus précisément sur le secteur de Puy Saint Eusèbe et de Puy Sanières mais il convient également d'être vigilants sur les autres portions situées entre la Bâtie Neuve et Embrun, pour ce qui concerne le tracé sur les communes de notre canton.

Nous souhaitons donc savoir quelles sont les conditions prévues dans le cadre du projet pour la remise en état des routes, à l'issue du chantier, sans bien entendu que les frais en soient supportés par la collectivité et le contribuable.

Par ailleurs, il a été porté à notre connaissance, à l'issue de la période estivale, de nombreux incidents et accidents qui pour l'instant n'ont jamais fort heureusement viré au drame, ce qui n'est évidemment pas à souhaiter. Nous ignorons si ces faits ont fait l'objet de plaintes ou de courriers dont vous auriez eu connaissance mais nous avons été destinataires de mails en ce sens. Il nous a été signalé notamment un accident avec un cycliste qui a été projeté à terre, avec des véhicules qui ont été envoyés sur le bas-côté par des camions, ainsi que des infractions répétées aux diverses limitations de vitesse et au code de la route.

Nous craignons fortement que ces incivilités ne se répètent et ne s'accroissent avec les rotations croissantes d'engins et de poids lourds.

Nous avons d'ailleurs soulevé cette question lors du dernier comité stratégique qui s'est tenu en Préfecture le 22 juillet dernier qui avait été pour la première fois ouvert aux maires concernés par le tracé.

Nous avons notamment insisté sur la nécessité de redoubler de vigilance lorsque les travaux engendreront la fermeture du pont de Savines-le Lac et que tous les véhicules devront emprunter la « déviation des Puys ».

Nous tenons à vous renouveler nos craintes sur ce dossier.

Voilà les divers éléments que nous souhaitons porter à votre connaissance et savons pouvoir compter sur votre vigilance et votre bienveillance.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de notre profond respect

Valérie ROSSI

Joël BONNAFFOUX



P.S. : copie de ce courrier à

- Monsieur Joël Giraud, député des Hautes-Alpes,
- Monsieur Marcel Cannat, 3e Vice-président du Conseil Départemental, en charge des routes, des transports, des bâtiments, des affaires militaires et de la sécurité,
- Madame Laurence Lessard, Directrice du projet Haute Durance.